

Questions orales

L'hon. Marcel Lessard (ministre de l'Expansion économique régionale): Monsieur le président, le ministère ne fait pas une étude intensive de ce phénomène, mais on pourra très bien comprendre que nous ne sommes pas indifférents aux activités qui se poursuivent non seulement au Québec mais aussi dans les autres provinces. Au cours des six derniers mois, et en particulier tout récemment, nous avons observé ce mouvement qui s'intensifie, et je pense qu'il était de mon devoir de le signaler de façon que les autorités en cause tant au niveau provincial que fédéral puissent être conscientes de ce mouvement et apporter les correctifs qui s'imposent. Il n'est pas uniquement important, monsieur le président, de noter ici le transfert de sièges sociaux hors d'une certaine province vers un autre endroit, mais il faut aussi noter qu'à l'intérieur de ces sièges sociaux qui sont parfois non transférés, il se présente également des activités qui sont tout aussi importantes et aussi néfastes pour l'économie d'une certaine province, alors que dans bien des cas, le siège social comme tel demeure à la même adresse.

ON DEMANDE SI LE MINISTRE A PRIS CONNAISSANCE DES
ÉTUDES FAITES AU QUÉBEC

M. René Matte (Champlain): Je désire poser une question supplémentaire, monsieur le président.

Est-ce que le ministre a pris connaissance des études qui ont été faites par le gouvernement du Québec à ce sujet, et est-ce qu'il est au courant du fait que l'immense majorité des sièges sociaux étaient pour la plupart tout simplement des sociétés fictives qui, en définitive, n'avaient aucune espèce d'installation quelconque au Québec?

L'hon. Marcel Lessard (ministre de l'Expansion économique régionale): Monsieur le président, je voudrais tout simplement rappeler une chose à l'honorable député, qui semble prendre très à la légère ce mouvement de sièges sociaux hors du Québec. Je voudrais lui rappeler que si mon allégation avait été aussi peu sérieuse, si ce que j'avais dit n'avait aucun fondement, il y aurait lieu de se demander pourquoi six ministres du Québec ont cru bon d'y répondre avec autant de véhémence.

ON DEMANDE CE QUE LE MINISTRE A FAIT POUR
CONTRECARRER LES TRANSFERTS

M. René Matte (Champlain): Je désire poser une autre question supplémentaire, monsieur le président.

Est-ce que le ministre, étant donné tout l'intérêt qu'il porte à cette question, qui semble le chagriner, voudrait dire quelle mesure il entend prendre définitivement afin de contrecarrer ces fameux transferts?

L'hon. Marcel Lessard (ministre de l'Expansion économique régionale): Monsieur le président, je voudrais dire à l'honorable député que s'il avait pu—et j'espère qu'il l'a fait—prendre connaissance de certaines déclarations que j'ai faites publiquement à sept ou huit reprises dans des conférences que j'avais été invité à donner devant des groupes, il se serait rendu compte que j'ai fortement insisté sur cette situation. En particulier, j'ai invité fortement les sociétés canadiennes-anglaises et autres qui sont au Québec actuellement à ne pas abandonner le Québec, et non seulement à ne pas l'abandonner, mais surtout à continuer à investir, si elles croient que le Québec doit demeurer dans la Confédération.

[M. Matte.]

[Traduction]

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LA CONDUITE DU PREMIER MINISTRE AU PALAIS DE
BUCKINGHAM

Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince-Albert): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au premier ministre suppléant. Comme j'estime que le ministre est un loyal et dévoué sujet de Sa Majesté la Reine du Canada, j'aimerais savoir ce qu'il pense des singeries que le premier ministre a faites derrière le dos de Sa Majesté au Palais de Buckingham et aussi des mimiques pour le moins inconvenantes dont nous avons été témoins à la télévision de Radio-Canada. A-t-il quelque commentaire à faire à ce propos?

L'hon. Allan J. MacEachen (premier ministre suppléant): Non, monsieur l'Orateur.

* * *

L'ÉNERGIE

PÉTROLE—LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT EN MATIÈRE
D'EXPORTATION AUX ÉTATS-UNIS

M. John C. Crosbie (Saint-Jean-Ouest): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Si je ne m'abuse, le gouvernement a eu jusqu'ici pour politique de réduire progressivement nos exportations de pétrole vers les États-Unis pour en arriver à les supprimer complètement en 1981. Le ministre aurait, semble-t-il, proposé à M. Schlesinger de garantir les exportations de pétrole aux États-Unis pour cinq ans encore à certaines conditions. S'agit-il d'un changement de politique de la part du Canada et à quelles conditions ou circonstances le ministre faisait-il allusion dans son offre à M. Schlesinger?

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, nous avons effectivement parlé, M. Schlesinger et moi, de continuer d'alimenter en pétrole canadien les raffineries situées le plus près de la frontière des États-Unis ou peut-être de recourir à d'autres méthodes comme le transport va-et-vient via l'oléoduc Trans-Mountain Pipeline, le projet de Kitimat et d'autres projets depuis Cherry Point, le long de la frontière canadienne, qui pourraient être proposés aux autorités américaines en la matière. Pour ce qui est de la politique canadienne, nous avons examiné tous les moyens possibles de mettre à la disposition des Américains des approvisionnements de pétrole sûrs; disons que nous nous engagerons à leur fournir du pétrole si eux nous garantissent que nous n'en manquerons pas. Nous avons aussi examiné la possibilité d'utiliser le potentiel de la Wabana Iron Ore Mines et la concession que le gouvernement de Terre-Neuve a accordée à Wabanex pour les installations d'entreposage de pétrole qui seraient peut-être utilisées pour assurer aux consommateurs canadiens ce genre de sécurité.

LE PROJET DE LA FOOTHILLS PIPELINE LTD.—L'ÉVALUATION DU
MINISTRE

M. John C. Crosbie (Saint-Jean-Ouest): Monsieur l'Orateur, dans le même mémoire, le ministre signale que la Foothills Pipeline Limited a proposé de construire un gazoduc à partir du delta Mackenzie et avant même de recevoir le rapport Berger ou tout autre rapport, le ministre a apparemment conclu qu'il ne s'agissait pas d'une option à retenir en ce moment en raison du faible volume de gaz découvert. Le